

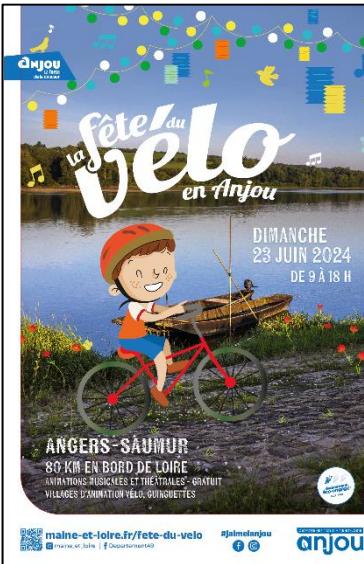
# Réunion de préparation de l'évènement



22 janvier 2026  
Champtocé-sur-Loire

# Accueil et présentation

- Accueil
- Mot de Monsieur Gilles Piton
- Tour de table des personnes présentes



# SOMMAIRE

- I. PRÉSENTATION DE L'EDITION 2026**
  - I. L'évènement dans les grandes lignes
  - II. Coordination Anjou tourisme
  - III. Le parcours 2026
- II. COMMUNICATION**
  - I. Différents supports de communication
  - II. Un plan média important
- III. LOGISTIQUE**
  - I. Sécurisation physique et arrêté général
  - II. Les forces de l'ordre, les secouristes et le poste de commandement
  - III. Signalisation, Signaleurs et Toilettes sèches
- IV. ANIMATIONS**
  - I. Une édition 2026 en musique
  - II. Des villages-festifs regroupant les animations
  - III. Un pôle vélo en réflexion
- V. MISE EN ŒUVRE DE L'ECO-EVÈNEMENT**
  - I. La Fête du Vélo en Anjou : un éco-évènement
  - II. Réparateurs vélo
    - I. Collecte des données
    - II. Animations et quantités
    - III. Plan de sécurité
    - IV. Carte interactive

# I. PRÉSENTATION DE L'EDITION 2026



# L'évènement dans les grandes lignes

- >> Des **routes départementales fermées à la circulation et sécurisées** pour permettre aux cyclistes des balades en toute tranquillité sur une journée
- >> Des **villages-étapes dans les communes traversées** grâce à la mobilisation des collectivités et des Offices de tourisme
- >> Une **journée festive**, avec une **édition 2026 dédiée à la musique** (date identique à l'évènement)

# Coordination Anjou tourisme

Une coordination de l'évènement et de toutes les parties prenantes :

- **Sécuriser le parcours**

Installation barrières, affectation de signaleurs, gestion des points de passage avec la gendarmerie et la police nationale, gestion Premiers secours avec la Protection civile...

- **Equiper le parcours et les acteurs de l'événement**

Renforts techniques et sanitaires, renforts en réparateurs vélos mobiles, approvisionnement en supports de communication « Fête du Vélo »...

- **Assurer la promotion de l'événement avec le Département**



- **Proposer un programme d'animations adapté à la cible familiale**

- **Coordonner les équipes** qui se mobilisent chaque année pour que cette manifestation se déroule dans des conditions optimales :

- agents départementaux et communaux,
- agents des collectivités et offices de tourisme,
- secouristes,
- gendarmes,
- signaleurs (compteurs, réparateurs vélos...),
- prestataires et partenaires.
- professionnels du cycle

# Le parcours 2026



- Manifestation de 9h00 à 18h00
- Environ 90 km d'itinéraires cyclables réservés aux vélos loisirs
- **4 parcours** cyclables valorisés
- Accès des riverains maintenu mais vitesse limitée à 30 km/h
- 3 Lignes de ponts restant ouvertes à la circulation mais vitesse abaissée à 30 km/h

# Le parcours 2026

**Valorisation d'1 parcours en A/R et de 3 boucles.**

**Point de départ virtuel pour accès au parcours depuis le parc Balzac (Angers)**

- › **Parcours confluence royale, vignobles et villages de caractère (30km A/R) :**  
Angers / Bouchemaine / Savennières
- › **Boucle des mariniers – 31,8km** : Savennières, Béhuard, Rochefort-sur-Loire, Chalonnes-sur-Loire, St-Georges-sur-Loire, La Possonnière,
- › **Boucle Ile et quais de Loire – 20km** : Chalonnes-sur-Loire, Montjean-sur-Loire, Champtocé-sur-Loire, St-Georges-sur-Loire
- › **Boucle Entre Loire et Thau - 24km** : Montjean-sur-Loire, Saint-Florent-le-Vieil, Vallée de la Thau

# a

# Le parcours 2026

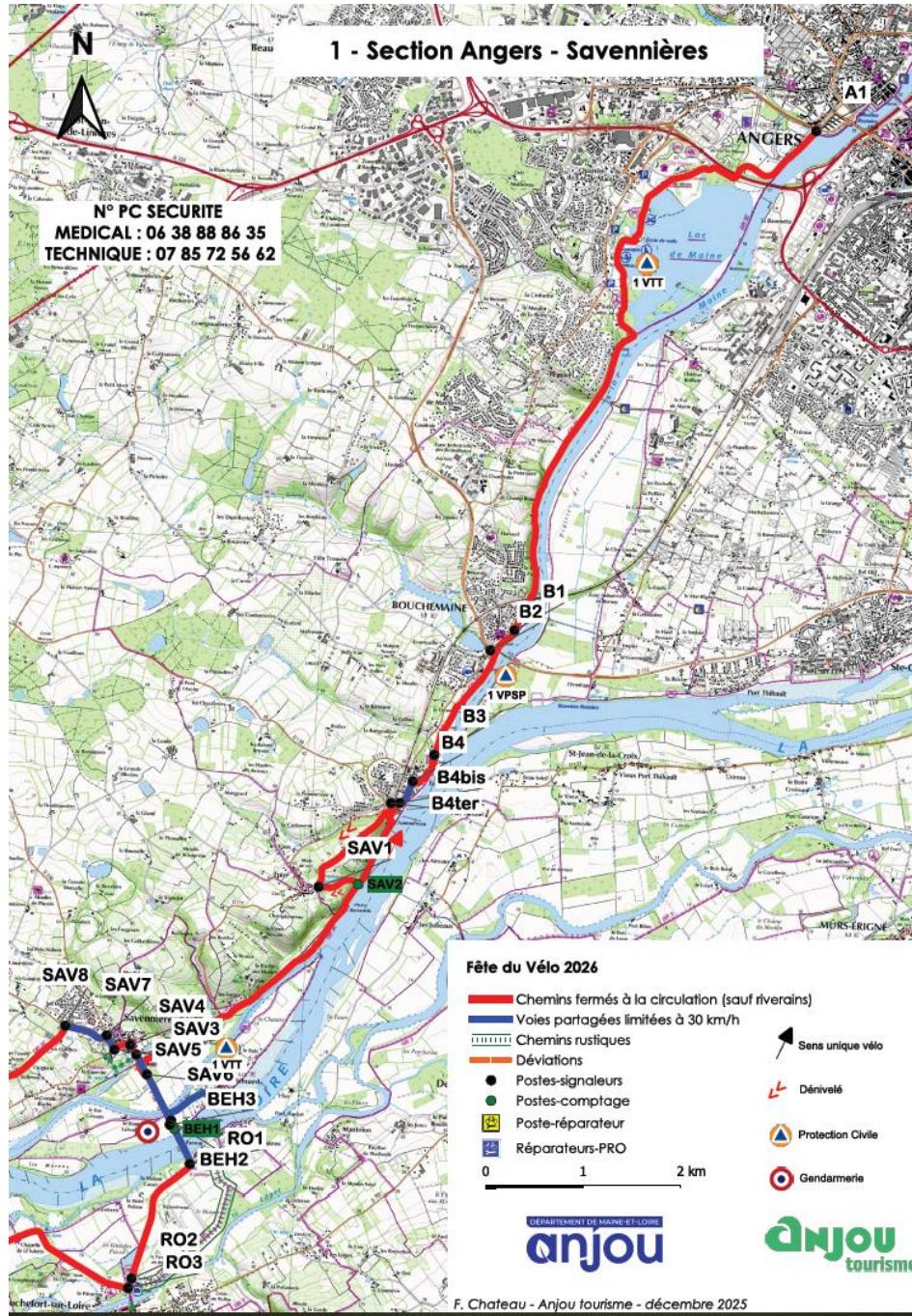
3 franchissements de la Loire, permettent la réalisation des boucles cyclables.

Circulation des véhicules maintenue sur les lignes de ponts à 30 km/h :

- Savennières / Rochefort-sur-Loire + passerelle du Candaïs
- Saint-Georges-sur-Loire (le Grand Bras) / Chalonnes-sur-Loire
- Champtocé-sur-Loire (D 210) / Montjean-sur-Loire



# Parcours : Angers – Bouchemaine - Savennières



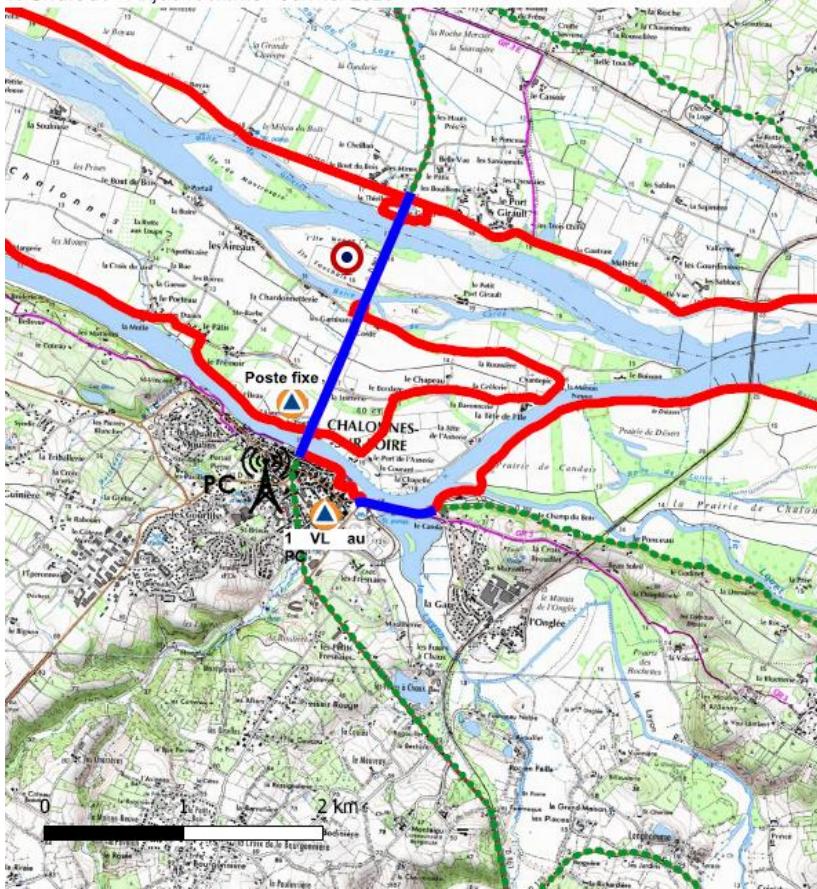
# Boucle : Savennières – La Possonnière – Saint Georges sur Loire – Chalonnes-sur-Loire – Rochefort-sur-Loire - Béhuard

## Fête du Vélo 2026

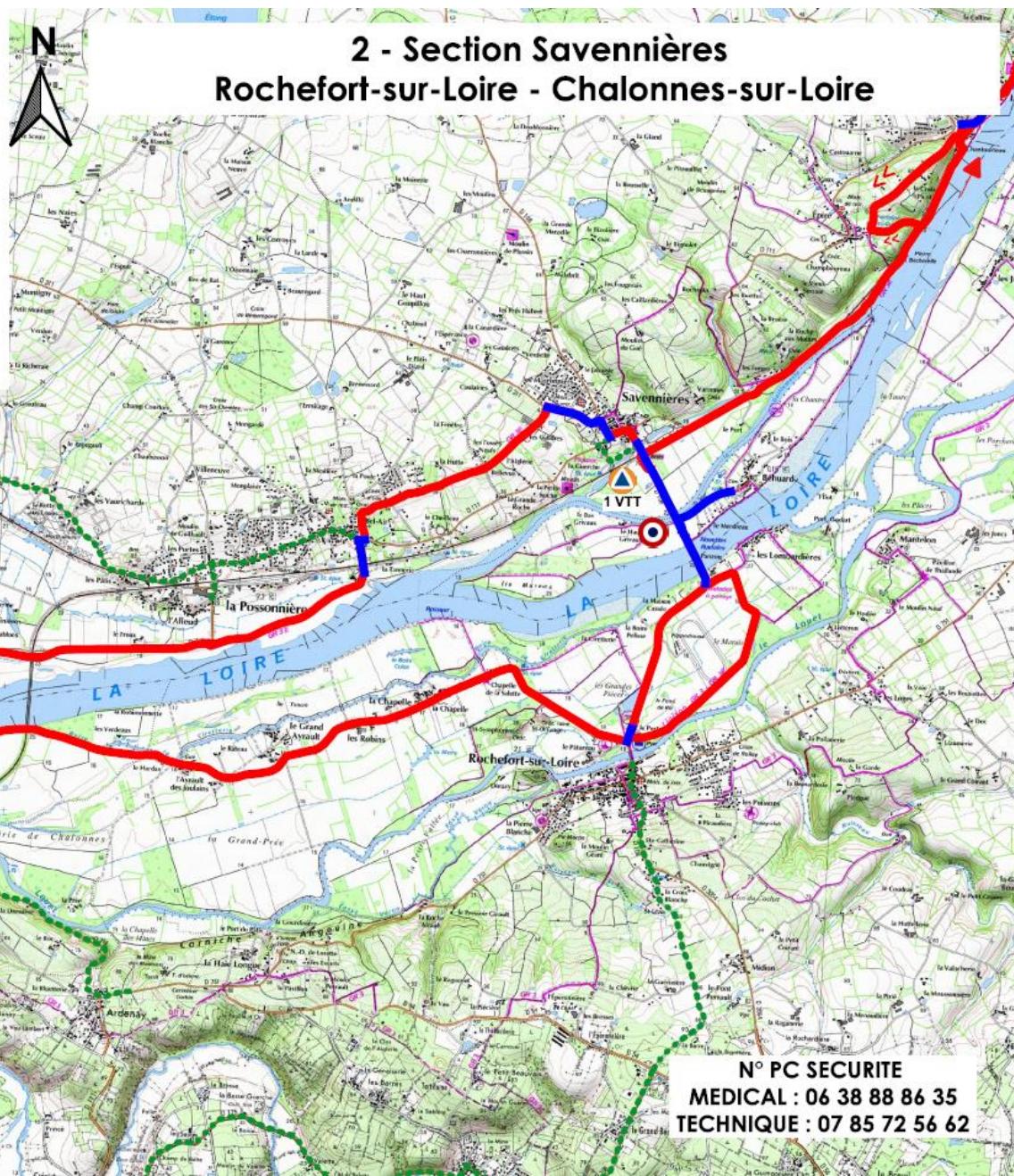
- Chemins fermés à la circulation (sauf riverains)
- Voies partagées limitées à 30 km/h
- Chemins rustiques
- Déviations
- Postes-signaleurs
- Postes-comptage
- Poste-réparation
- Réparateurs-PRO
- Protection Civile
- Gendarmerie
- ↳ Dénivelé



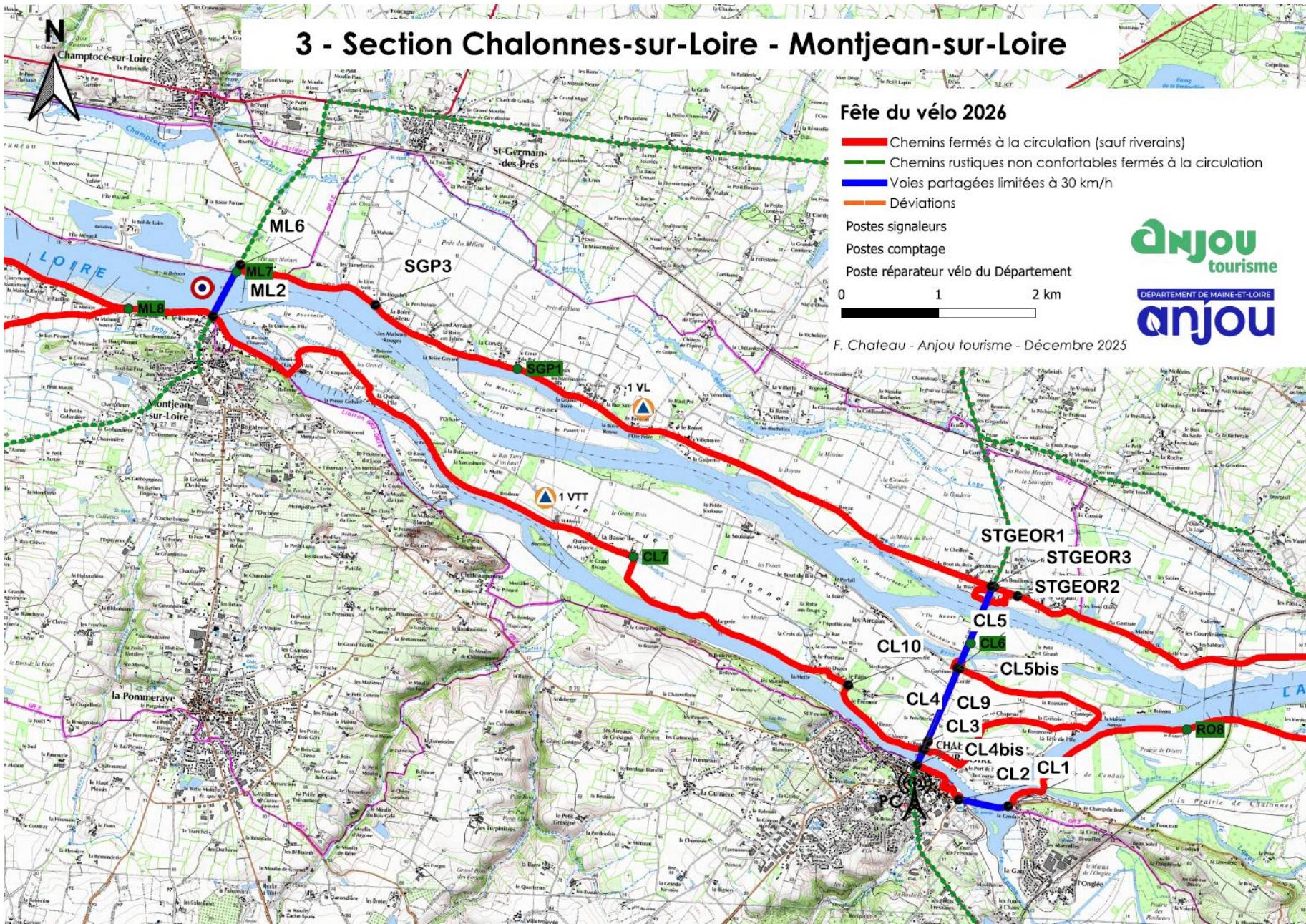
F. Chateau - Anjou tourisme - Janvier 2026



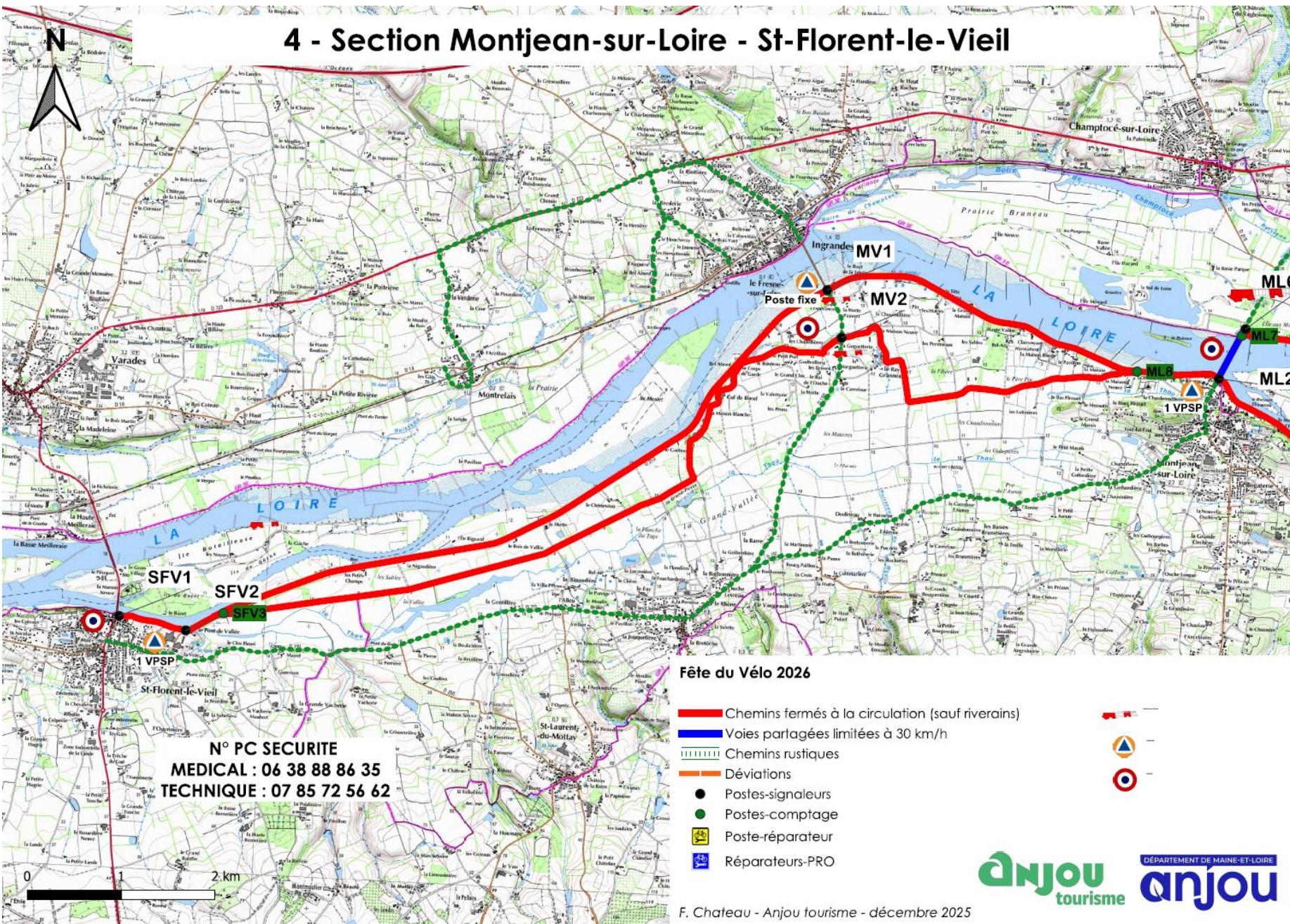
## 2 - Section Savennières Rochefort-sur-Loire - Chalonnes-sur-Loire



# Boucle : Saint Georges-sur-Loire – Chalonnes-sur-Loire – Montjean-sur-Loire – Champcœuf-sur-Loire



# Boucle : Montjean-sur-Loire – Le Mesnil-en-Vallée – Saint-Florent-le-Vieil



## II. COMMUNICATION

# Différents supports de communication

## L'**Affiche** de la Fête du Vélo

- Création par l'équipe Com du département
- Prête en mars

## Le **flyer** Fête du Vélo

- Création par l'équipe Com du département
- Création flyer début avril
- BAT début mai

## La **Carte interactive**

- Accessible sur le site internet de l'évènement <https://www.maine-et-loire.fr/fete-du-velo>
- Répertorie les services de restauration, animations, accès à l'eau, services de transport...
- La carte est complétée par les communes et Anjou Tourisme dès que possible pour avoir le plus d'information possible en ligne ainsi que quelques mentions possibles dans le flyer édité début mai
- Cette carte fait l'objet de plusieurs relectures courant du mois de mai
- Carte définitive publiée fin mai

# Un plan média important

> Plan média 2026 : sur Angers, à proximité et sur les communes du parcours

## Impression, affichage et diffusion

- 900 Affiches 40x60 vitrines en ville (Angers, Saumur, Chinon) et rural sur tout le Maine-et-Loire – affichage réservé et scotché
- Environ 1000 affiches 40x60 (Angers, Agglo, communes du parcours jusqu'à la frontière du 44, possibilité d'aller jusqu'à Nantes).
- Affichage arrière de bus ou flanc de bus selon disponibilité sur le réseau Irigo – 2 semaines avant l'évènement.
- Entre 12.000 et 15 000 dépliants diffusés dans les commerces du réseau de diffusion ( 750 commerces ) – 20 par commerce



# Un plan média important

## Street marketing

- 50 000 sacs à baguette publicitaire sur le Maine-et-Loire ( axe Angers – Liré + Ancenis ) dans 55 à 60 boulangeries
- Proposition de distribution de flyers sur les marchés : Une semaine avant / 2h par marché.
- Panneaux aquilux en entrées de ville (nombre à définir)



## Web et Réseaux sociaux

- Mise en valeur de l'événement sur le site web :
- Agenda dédié rassemblant tous les points d'intérêt (filtres : animations, restauration, etc...)
- Une carte multi-couches : animations, points réparation, parkings, toilettes, aires de pique-nique...
- Campagne d'insertions publicitaires sur les RS et le web ciblée vers les départements limitrophes

## Radio, vidéo et photo

- Spot radio et plateau radio le jour de la FDV – à définir
- Vidéo teasing de la FDV
- Reportage vidéo et photo le Jour J

# III. LOGISTIQUE

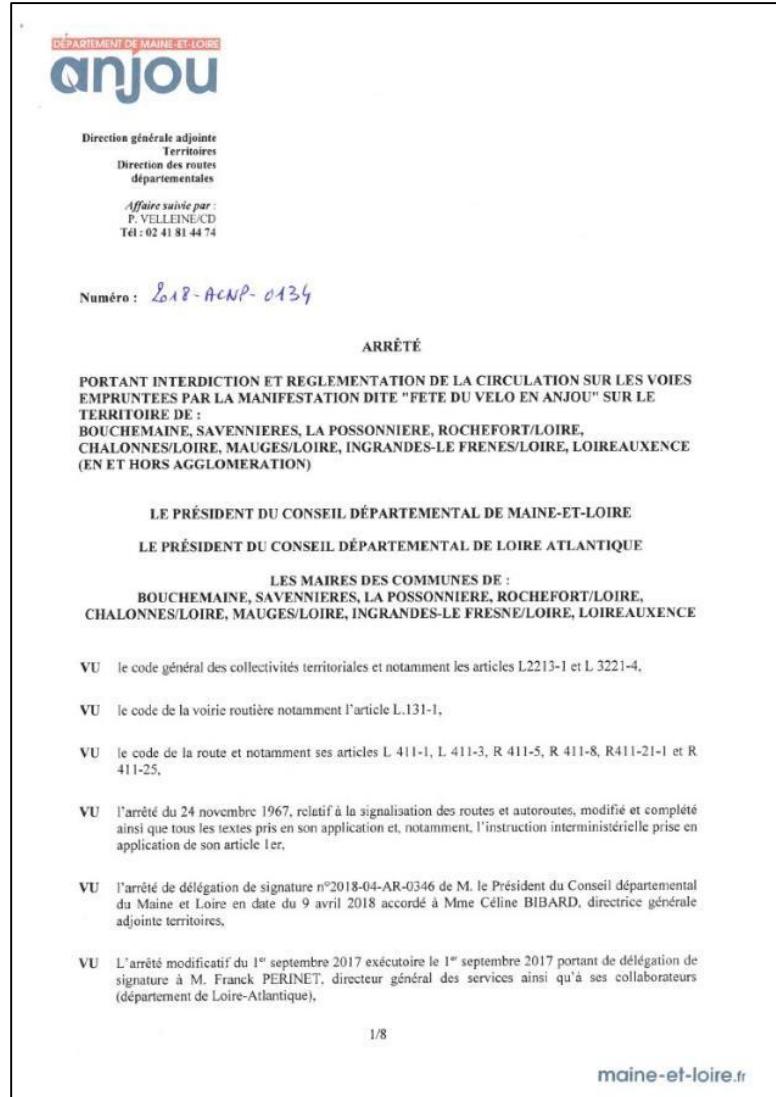
# Sécurisation : l'arrêté général de circulation

**Rédigé par le Département, il est ensuite proposé aux communes comme co-signataires**

l'arrêté couvre la manifestation de **8h00 à 20h00**

Des arrêtés complémentaires sont **rédigés par les communes** :

- pour l'accès parking
- la fermeture de routes en dehors du parcours
- l'interdiction de stationnement



# Sécurisation : l'arrêté général de circulation

- **Hors agglomération** : le circuit est **réservé aux cyclistes** ; néanmoins les véhicules des riverains, de sécurité, de secours et d'organisation sont autorisés à circuler, la vitesse étant limitée à 30 km/h et le code de la route devant être respecté par tous les usagers.
- **En agglomération et sur les ponts** : le circuit est **en partage de la route entre les cyclistes et les automobilistes avec une vitesse limitée à 30 km/h**, le code de la route s'appliquant pour chacun des utilisateurs. Des bâches spécifiques seront installées sur les ponts et la présence de gendarme permettra de faire appliquer ces règles.

NB : l'arrêté de circulation autorise l'accès motorisé aux commerces, restaurants, camping, etc. Les usagers doivent être capables de donner le nom de l'établissement ou du lieu où ils se rendent.



# Sécurisation physique

(art. L.226-1 du code de sécurité intérieure)

Dans le dossier de déclaration de la manifestation, un volet sécurité est déposé par le Département en Préfecture de Maine-et-Loire, il précise :

- **L'interdiction du parcours aux véhicules motorisés**

Installation de centaines barrières mises en place à chaque intersection et au débouché d'une rue sur le parcours.

- **Confinement des zones de rassemblement** (pôles d'animations = village étape)

Des véhicules bâliers sont positionnés sur la route ou à l'entrée des zones d'animation ne permettant qu'un passage d'1,50 m d'un côté. Le véhicule pouvant être remplacé par des barrières anti-intrusion, des plots béton... Responsabilité de la commune.

- **Mise en place de dispositifs de ralentissement de la vitesse en amont des zones partagées**

Mise en place de dispositifs de chicanes par les agents des Agences Techniques Départementales.



# Forces de l'ordre, Secouriste, Poste de commandement

Conventions réalisées avec :

## **La Gendarmerie nationale :**

- Réservistes de la gendarmerie (présents à chaque traversée de la Loire),
- Militaires motocyclistes de la gendarmerie départementale qui silloneront le parcours
- Véhicules à intervention rapide

## **La Protection Civile assurera le dispositif de sécurité en 2026.**

- Plusieurs emplacements fixes seront identifiés pour accueillir des tentes de secours installées sur la journée (sur la ville du poste de commandement a minima)
- Le parcours sera divisé en secteurs opérationnels et chacun disposera d'un Véhicule Premiers Secours aux Personnes (VPSP). Ce dispositif est prévu pour permettre des interventions en moins de 15 minutes.



# Forces de l'ordre, Secouriste, Poste de commandement

Le poste de commandement sera installé sur le parcours.  
3 acteurs y seront présents en permanence :

- **Anjou Tourisme**

Un numéro technique spécifique sera mis en place et indiqué aux acteurs de l'événement (acteurs des villages-étapes, responsables animations, signaleurs, partenaires...) en cas **d'urgence technique**. C'est le personnel d'Anjou tourisme qui répondra à ce numéro.

- **La Gendarmerie**

Des réservistes de la gendarmerie départementale et des militaires motocyclistes de la gendarmerie assureront une surveillance statique et mobile sur le parcours, ainsi que des liaisons régulières avec le PC.

- **La Protection Civile**

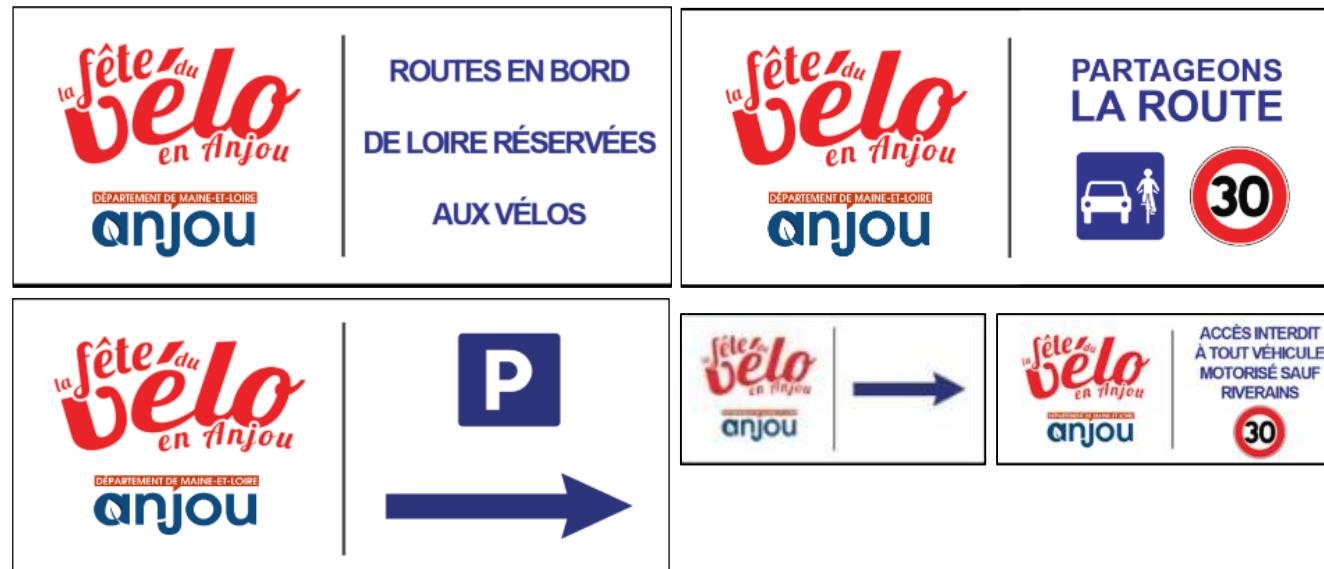
Un numéro d'urgence spécifique sera mis en place et indiqué au grand public (sur les flyers, le site internet mais également à tous les signaleurs...) en cas **d'urgence médicale**. C'est la protection civile qui répondra à ce numéro.



# Signalisation

## Mise en place d'une signalisation pour sécuriser le parcours :

- Par les agents des **Agences Techniques Départementales** de Beaupréau et du Lion d'Angers
- Des **barrières** utilisées comme **supports de la signalisation**.
- Ils balisent également tous les itinéraires de déviation ainsi que les parkings situés sur le parcours.



# Les signaleurs

Les signaleurs sont des agents départementaux volontaires.

Ils sont positionnés aux intersections des routes importantes débouchant sur le parcours.  
Chacun se voit attribué un rôle précis :



- **Contrôle les accès des véhicules** sur le parcours  
seuls les véhicules riverains et des membres de l'organisation possédant un badge pourront accéder au parcours – toujours en limitation à 30Km/h
- **Renseigner les cyclotouristes**
- **Compteurs**  
Ils comptent le nombre de passages vélo, et sont positionnés à des points stratégiques
- **Proposer une réparation de vélo**  
Ils circulent sur une portion du parcours pour aider les cyclotouristes en difficulté matérielle

# Toilettes mobiles

Equipement du parcours en toilettes sèches sur les zones dépourvues de toilettes publiques :

- Sur un village-étape établi loin d'un point ou en renfort de toilettes déjà présentes (accès PMR),
- Le long du parcours, entre 2 communes éloignées,
- Près des points d'animations éloignés des villages-étapes
- Avec nettoyage régulier



# IV. ANIMATIONS

# Une édition 2026 en musique



En 2026, la Fête du Vélo en Anjou aura lieu le **dimanche 21 juin**. Une date marquée par la **Fête de la Musique**.

L'évènement sera donc tourné vers deux thématiques : le vélo et la musique.

**Nous invitons les communes et les partenaires à se saisir de cette opportunité** et à mettre en place un dispositif d'accueil des artistes locaux, musiciens, qui souhaiteraient se représenter à cette occasion.

En s'adaptant au souhait des communes, nous pourrons via les outils de communication du Département, **réaliser un appel à mobilisation pour encourager des groupes locaux à venir se produire sur l'évènement**. Nous relaierons aux communes les groupes qui pourront se produire.

# Des villages festifs regroupant les animations



Nous souhaitons proposer plusieurs villages festifs et animés aux usagers qui jalonnent le parcours et offrent des pauses aux usagers avec des espaces ouverts et en bord d'eau, des animations et une offre de restauration :

- Une **ambiance musicale à l'occasion de la Fête de la musique**
- Une **offre de restauration** locale et de **producteurs**
- Une **scénographie** qui invite à la halte : parasols, chaises longues...
- Des **jeux** pour la famille : boule de sable, jeux en bois...
- Un **village d'exposants**, avec une mise en valeur des atouts de l'Anjou : vins, associations locales, boule de fort/sable...
- Des **animations interactives pour les usagers** : essais et démos de vélo, tour à cheval, ...

Merci de nous partager vos ambitions, et nous pourrons co-construire ces lieux d'accueil du public ensemble.

# Des pôles vélo en réflexion

La Fête du Vélo en Anjou est aussi l'opportunité de mettre en avant les pratiques cyclables et les politiques cyclables du département. Pourquoi pas autour d'un **Pôle Vélo**, ou **d'animations vélo à retrouver tout au long du parcours.**



## Mise en avant de l'offre **vélo tourisme en Anjou**

- Présentation au grand public des boucles et itinéraires de l'Anjou + promo des évènements vélo grand public du territoire : Anjou Vélo Vintage et Nature is Bike

## Mise en avant de l'offre **vélo quotidien en Anjou**

- Animation de vélo-école pour les familles
- Test de vélo long tail ou cargo

## **Ambassadeurs** du vélo en Anjou

- Association de Cyclotourisme, de sport cycliste, etc.
- Librairie du voyage à vélo
- Témoignage d'acteurs du vélo de l'Anjou
- Association Handisport

# V. MISE EN ŒUVRE DE L'ECO-EVENEMENT

# La Fête du Vélo en Anjou : un éco-événement

**A chaque édition, 30 objectifs de développement durable pour respecter une charte d'événement éco-engagé » :**

- Plan média, création graphique, impressions, etc... respectueux de l'environnement
- utilisation de toilettes sèches mobiles pour compléter les équipements sur le parcours,
- travail avec des prestataires locaux (impressions, distribution, location de matériel...)...
- Proposition de transports partagés

**Chaque lieu d'animation recevant du public doit prendre des mesures :**

- incitation à l'utilisation du tri sélectif, au recyclage et au don des repas restants
- de vaisselle réutilisable ou compostable
- vente de produits locaux et de saison...
- prise en compte de la préservation de l'environnement (zone Natura 2000) > nettoyage après la journée événementielle
- Parkings vélos
- Parkings voiture
- Accès à l'eau

# Réparateurs vélo

## Réparateurs volontaires

***stands sur le parcours ou à placer en fonction des besoins***

Nous déployons des réparateurs volontaires le long du parcours, et invitons les professionnels du cycle à prendre part à l'évènement.



# Etape 1 : Collecte de données

Etape 1 : **13 mars 2026 au plus tard**

Via un **formulaire en ligne**, récupération des **propositions de lieu des animations envisagées par les collectivités, les offices de tourisme et les partenaires.**

Ce retour de formulaire présentera :

- le lieu retenu pour créer le village-étape,
- les animations proposées par la commune (associations, professionnels...),
- les associations mobilisées,
- les partenaires (professionnels du vélo par ex)

Il donnera également les contacts privilégiés pour interagir avec Anjou tourisme sur la suite du planning.

# Etape 2 : Animations et quantité

ETAPE 2 : **10 avril 2026**



-> **Finalisation des supports de communication dédiés à l'impression**, création des supports numériques : les affiches, les flyers, le dossier de presse...

Vos éléments envoyés à cette date seront potentiellement choisis pour être mis en avant sur ces supports. Les animations sont à l'image de vos territoires, de vos envies et opportunités : marché de producteurs locaux, animations musicales, bar, restauration, associations, animations culturelles ou de bricolage... Mais également un stand réparation de vélo ! Important pour cette journée vélo (ou bénévole et kit de réparation).

-> **Envoi de la quantité nécessaire de supports de communication pour le jour J** (flyers, affiches, cartes touristiques...)

Les offices de tourisme assurent la centralisation de cette demande sur leurs territoires respectifs. Vous recevrez ces supports courant mai pour les dispatcher dans vos établissements communaux, à vos partenaires...

-> **Co-signature de l'arrêté général de l'événement**

# Etape 3 : Plan de sécurité

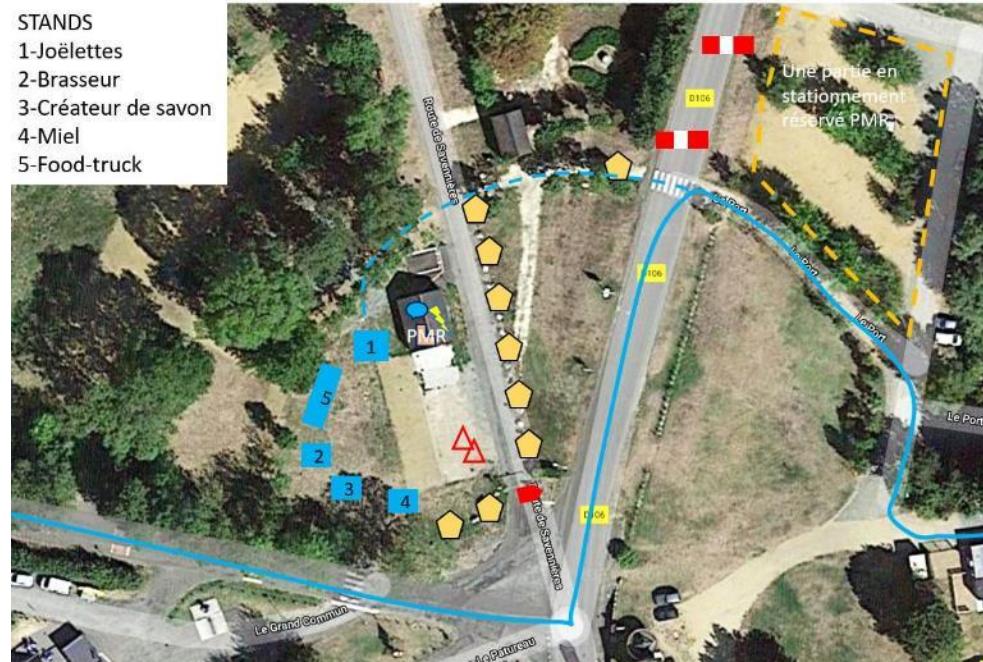
## ETAPE 3 : au 15 mai au plus tard

-> **Validation du plan de sécurité qui sera ajouté au dossier de sécurité de l'événement**

Création en autonomie ou avec l'aide d'Anjou tourisme du plan de sécurité du village-étape : plan Vigipirate, véhicule contre-bélier, responsable de village...

-> **Réception des supports de communication commandés par les OT**

À dispatcher ensuite aux différents acteurs souhaitant les mettre à disposition.

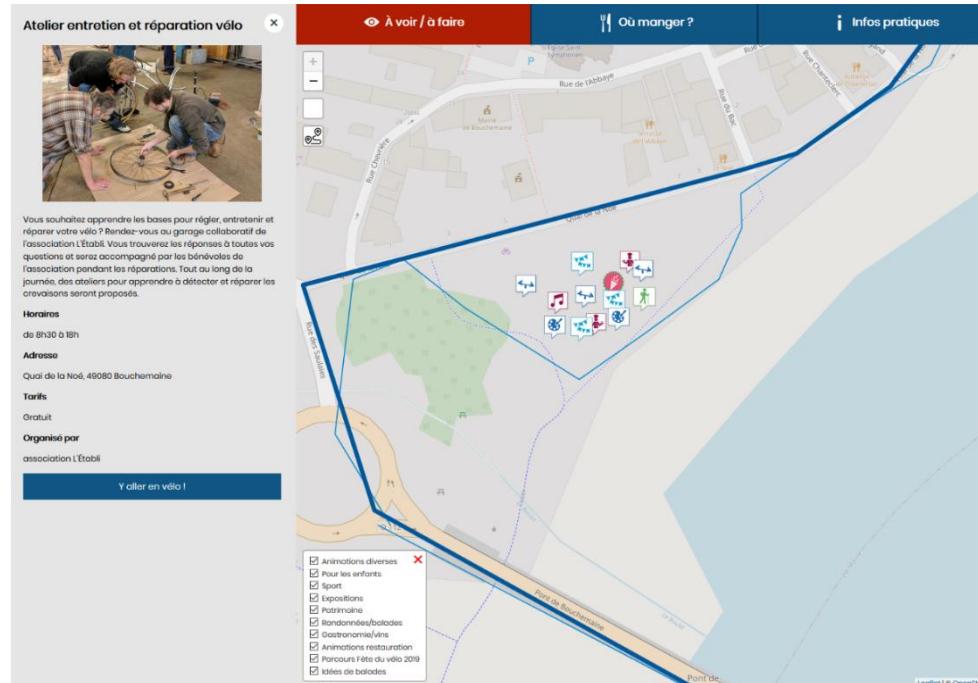


# Etape 4 : Carte interactive

ETAPE 4 : **29 mai 2026**

## -> Enregistrement des animations sur la carte interactive

Elle répertorie tous les points d'animation ou structurels sur une carte en ligne sur le site du Département. Cette carte sera accessible et modifiable début avril et modifiable jusqu'à 15 jours avant l'événement avant une dernière relecture. Elle sera l'outil principal utilisé par les cyclotouristes le jour de l'événement et les supports de communication renverront vers elle pour plus d'information.



# Planning de mise en œuvre

## **Etape 1 : Intentions et propositions de « Village-étapes » et « Pauses ... »**

**13 mars 2026 au plus tard**

Date limite d'envoi par les communes et OT des animations

## **Etape 2 : Liste complète des animations, arrêté général, quantités de supports de communication**

**10 avril 2026**

- Date limite d'envoi par les communes et OT de la liste (quasi) complète des animations du village-étape : informations qui pourront être pour certaines mentionnées dans les supports de communication imprimés
- Date limite d'envoi des quantités nécessaires de supports de communication pour le jour J (flyers, affiches, cartes touristiques...). Centralisation par les OT.
- Co-signature de l'arrêté général de l'événement par le Maire de chaque commune

## **Etape 3 : Plan de sécurité, Réunion en préfecture**

**15 mai 2026**

- Validation du plan de sécurité qui sera ajouté au dossier de sécurité de l'événement
- Estimation de réception des supports de communication commandés
- Réunion en préfecture ? Date à convenir avec SIDPC par Anjou tourisme

## **Etape 4 : Saisie des animations sur la carte interactive**

**29 mai 2026**

- Enregistrement de la majorité des animations sur la carte interactive. Centralisation par les OT possible pour une publication avant campagne de communication. Une deuxième vague de saisie est relecture sera envisageable début juin.

# Observations et questions diverses

---

Merci de votre  
attention

---

